



OUTILLER LES RÉFÉRENTS POUR PRÉVENIR LES VSST ET COCONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Public concerné

Référents
harcèlement
employeur
et référents
harcèlement du
CSE



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

1er et 2 juillet
2026

Lieu

Lyon

Durée

2 jours - 14 heures

Prix

1200 € net de
TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :
formations@anact.fr
Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre et les missions de référents harcèlement sexuel
- Comprendre le sujet et pouvoir communiquer dans son environnement de travail
- Aborder et définir les missions d'un référent
- Poser un protocole de traitement et faire le lien avec le document unique
- Identifier des actions de prévention des VSST sur les 3 niveaux
- Porter les démarches de prévention des référents dans les négociations d'égalité et/ou de QVCT

PROGRAMME

- ➔ Les impacts des VSST et la question des niveaux prévention.
- ➔ Les missions des référents.
- ➔ Le système d'acteur et la mise en place d'un groupe de travail.
- ➔ Comprendre et initier la construction et la formalisation d'une procédure de traitement.
- ➔ Les facteurs de risques et de ressources VSST.
- ➔ La prévention secondaire.
- ➔ La prévention tertiaire.
- ➔ Poser la démarche de prévention dans la négociation égalité professionnelle et /ou QVCT.

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la ludo-pédagogie
- Apports théoriques et pratiques
- Échanges d'expériences

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Évaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid envoyés respectivement 1 semaine avant, le jour même et 3 mois après par mail.